



Paris, le 29 avril 2004

EMV :
**125 800 cartes, 6600 DAB, 4 650 terminaux de commerce de proximité
et 2500 caisses de grandes enseignes ont déjà migré**

Grand chantier de la communauté bancaire CB lancé depuis janvier 2004, le déploiement du standard EMV*, qui va permettre d'étendre la sécurité associée à la carte à puce aux autres pays de l'Union Européenne, puis du monde entier est en train de s'accélérer. Cette technologie liée au code secret est en effet dix fois plus sûre que celle de la piste magnétique avec signature du ticket commerçant.

Grâce à la signature, en juillet 2003, du protocole d'accord entre le Groupement CB et les professionnels de la monétique (fabricants de terminaux, de distributeurs de billets, fabricants et personnalisateurs de cartes à puce, installateurs/mainteneurs) représentés par l'AFPC** et le CONCERT***, la migration au standard EMV se déroule de manière concertée.

L'année 2003, phase dite "pilote", a permis de tester les nouvelles cartes mixtes CB (B0' / EMV) et les cartes étrangères dotées de cette puce EMV sur des terminaux EMV implantés chez des commerçants pilotes. Ces tests en situation réelle durant plusieurs mois ont permis de vérifier le bon fonctionnement des nouveaux matériels et cartes EMV avant une généralisation à l'ensemble des commerçants et des porteurs.

Depuis début 2004, les banques CB, en concertation avec l'ensemble des acteurs de la monétique (industriels, mainteneurs et commerçants), ont décidé de déployer progressivement les nouveaux matériels, logiciels et cartes EMV. C'est ainsi qu'à mi-avril 2004, déjà 125 800 cartes, 6600 DAB, 4 650 terminaux de commerce de proximité et 2500 caisses de grandes enseignes sont opérationnels et fonctionnent selon le nouveau standard EMV.

Le déploiement s'accélère :

- les banques CB ont commencé le déploiement progressif des terminaux autonomes chez leurs commerçants et leur parc de distributeurs automatiques de billets sera adapté à EMV pour la fin du premier semestre de cette année.
- la plupart des grandes enseignes aura fait migrer l'ensemble de leurs caisses à fin juin 2004.

Tous les porteurs de cartes CB disposeront d'une carte EMV dont la puce fonctionnera non seulement chez tous les commerçants acceptant les cartes bancaires CB mais aussi chez ceux des pays voisins qui auront migré vers ce nouveau standard. Tous les commerçants CB pourront lire la puce EMV des cartes des porteurs étrangers.



Comme la France douze ans auparavant, les pays européens adoptent désormais la puce à travers le standard international EMV, ce qui conforte le choix effectué par la communauté bancaire CB.

Ce standard EMV est mis en place :

- par les industriels qui fabriquent les cartes et les matériels monétiques
- par les banques qui commercialisent désormais les nouvelles cartes, adaptent les distributeurs automatiques de billets ainsi que leurs serveurs bancaires,
- par les mainteneurs qui font évoluer les équipements en place chez leurs clients
- par les commerçants qui font évoluer leurs terminaux de paiement électronique.

Pour la communauté bancaire CB, l'adoption du standard EMV représente un chantier sans précédent puisque l'ensemble de la chaîne monétique est concerné : 47,6 millions de cartes bancaires CB, 40 780 distributeurs automatiques de billets, 1 million de terminaux de paiement.

En Europe, l'Angleterre est le pays pionnier de la migration à EMV. L'adoption de ce nouveau standard représente un énorme chantier : l'installation de 860 000 nouveaux TPE, l'émission de 130 millions de nouvelles cartes à puce pour remplacer les cartes bancaires traditionnelles à piste magnétique et la modification de 41 000 distributeurs de billets. Plus de la moitié des matériels de paiement et retrait, et plus d'un tiers des cartes sont déjà EMV.

L'Allemagne a opté pour une migration à EMV, avec la saisie du code secret et l'authentification dynamique (DDA). Les 100 millions de cartes de débit que compte le pays sont la priorité, avec près de 20% des 90 millions de cartes de paiement adaptés à EMV.

En Belgique, la migration, gérée par Banksys, a débuté fin 2003 et devrait s'achever début 2005. Le parc de 1 200 DAB est déjà opérationnel EMV depuis juin 2003.

Plus généralement, l'ensemble des banques européennes ont prévu de migrer l'ensemble de leur système dans les années à venir.

**Plus d'informations sur EMV :
www.cartes-bancaires.com**

* EMV : standard international de carte à puce devant permettre l'utilisation de la puce au niveau mondial.

** AFPC : Association des fabricants et personnalisateurs de cartes (www.afpc-cartes.com)

*** CONCERT : Comité de normalisation et de certification des terminaux, l'association des acteurs de la transaction électronique'.